



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALES/23040
16 septembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABELETTRE DATEE DU 16 SEPTEMBRE 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que l'armée de l'air des Etats-Unis continue de violer l'espace aérien de l'Iraq. Voici le détail de ces violations :

- I. 1. Les 14 et 15 septembre 1991, les violations de l'espace aérien iraquien par l'armée de l'air des Etats-Unis ont consisté en 26 sorties effectuées par 12 formations de deux avions chacune et deux avions isolés volant à des vitesses allant de 700 à 800 kilomètres à l'heure et à des altitudes comprises entre 2 000 et 10 000 mètres.
2. Ces sorties, effectuées à des fins d'observation, étaient centrées sur les zones de Mossoul, Arbil, Dohuk, Amadiyah, Sinjar, Tall Afar et Zakho.
3. A 11 h 35, une de nos stations d'observation a aperçu deux appareils F-16 volant à une altitude de 1 000 mètres au-dessus de l'aéroport de Firnas. Les appareils en question se sont ensuite dirigés vers l'aérodrome de Tall Afar et ont survolé la piste à une altitude de 200 mètres et à une vitesse de 800 kilomètres à l'heure.
- II. 1. L'armée de l'air des Etats-Unis a continué de violer l'espace iraquien le 15 septembre 1991 à des fins d'observation, faisant au total 25 sorties, à savoir 7 sorties de deux avions chacune volant en formation et 11 sorties d'un avion isolé, à des vitesses allant de 650 à 800 kilomètres à l'heure et à des altitudes comprises entre 3 500 et 5 500 mètres.
2. Les appareils ennemis ont survolé Mossoul, Arbil, Dohuk, Amadiyah, Tall Afar, Rawanduz, Dukan et Zakho.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI

